

---

## Position de la CPU sur le grand emprunt

---

La CPU préconise une stratégie qui se fonde clairement sur la complémentarité entre deux 'cibles' à atteindre à moyen et à long terme, reposant sur deux logiques de transformation et de structuration de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui nous semblent inégalement explicitées dans le rapport sur le Grand Emprunt, et notamment dans la présentation des trois premières actions proposées par MM. Juppé et Rocard. La première logique est celle de l'excellence dans tous les domaines et pour toutes les missions, sur un petit nombre de sites à périmètre restreint, pour des tailles critiques élevées, et en vue d'une compétitivité effective dans les têtes de séries des classements mondiaux. La seconde logique est celle de l'excellence par spécialisation fonctionnelle ou thématique des universités ou des groupements d'établissements, sans considération de masse critique ou de site restreint.

La CPU souhaite que les appels à projets soient ouverts et que les liens et éventuelles incompatibilités entre les différents appels soient clairement explicités.

La gouvernance des nouvelles structures, ne doit pas bouleverser le paysage universitaire mis en place après la LRU.

La CPU réaffirme le besoin criant et vital de mettre à niveau les ressources documentaires et particulièrement les ressources numérisées.

**Texte adopté à l'unanimité par l'assemblée plénière de la CPU**